

La tournée de l'OCL passe par Fribourg

Musique » L'Orchestre de chambre de Lausanne (OCL) amorce sa tournée 2016-2017 avec quatre dates en Suisse. A partir du 13 novembre, Joshua Weilerstein retrouvera l'orchestre et le violoniste Renaud Capuçon pour des concerts à Zurich, Rome, Aix-en-Provence, Grenoble et Oviedo.

En octobre, l'OCL se produira à Genève, Fribourg, Martigny et Bâle avec le pianiste Louis Schwizgebel, sous la baguette de Santtu-Matias Rouvali. Les 31 octobre et 1^{er} novembre prochains, le deuxième Grand Concert de la saison accueille à Lausanne le pianiste américain Emanuel Ax, sous la direction de Hugh Wolff. » **ATS**

Elles travaillaient sans être payées

Soutien scolaire » Des Neuchâteloises employées par la société lausannoise Aacademia ont donné des cours d'appui sans recevoir de salaire, alors que les parents déboursaient.

«Je garde un très mauvais souvenir de cette expérience. J'ai travaillé durant six mois sans être payée! Mon ex-employeur me doit plus de 10 000 francs, que je ne verrai probablement jamais...» témoigne la Neuchâteloise Sayeh Hosseinian. En octobre 2014, cette scientifique en recherche d'emploi trouve du travail chez Aacademia, une société de soutien scolaire basée à Lausanne.

Fondée en 2008 par un Neuchâtelois et un Jurassien, l'entreprise dispose d'un réseau d'une centaine de chargés de cours à domicile. C'est le conseiller en chômage de l'Office régional de placement (ORP) de Neu-

châtel qui oriente la jeune femme vers cette entreprise. Sayeh Hosseinian est mandatée pour donner des cours de soutien de mathématiques à domicile auprès de plusieurs écoliers, apprentis et étudiants du canton de Neuchâtel.

«**Mon employeur** m'avait avertie que le versement des salaires se faisait toujours avec un peu de retard, un mois environ. Ils devaient d'abord recevoir l'argent des parents.» Mais l'enseignante doit attendre quatre mois avant de voir la couleur de ses premiers salaires. «Puis j'ai été payée correctement durant six mois. Jusqu'en juin 2015, où les versements se sont arrêtés.»

En janvier 2016, excédée et à bout, elle décide finalement de prendre un avocat. «Les familles continuaient de payer les cours à Aacademia, mais je ne recevais rien de cet argent. J'ai demandé aux familles

d'arrêter de verser de l'argent à cette société, en leur expliquant que je ne touchais rien.»

En mars dernier, Aacademia annonce à ses employés qu'elle doit cesser ses activités et qu'elle attend la mise en faillite. Sayeh Hosseinian continue de réclamer les 10 260 francs qui lui sont dus, mais le comptable de l'entreprise ne donne plus aucune nouvelle.

L'enseignante de mathématiques n'est pas la seule dans cette mésaventure. Marianne Derron, une autre Neuchâteloise, donnait des cours de soutien d'allemand. Cette dernière lance une procédure de poursuite pour récupérer 800 francs.

Contacté, le fondateur neuchâtelois d'Aacademia Sàrl n'a pas souhaité faire de commentaires à ce sujet. La faillite de la société a été prononcée la semaine dernière par le Tribunal d'arrondissement de Lausanne. » **VIRGINIE GIROUD, L'EXPRESS**

Voiture incendiée

Les Plans-sur-Bex » Un incendie s'est déclaré tôt dimanche matin dans un véhicule parké près d'un bâtiment aux Plans-sur-Bex. La voiture a été totalement détruite et l'immeuble a été endommagé. Une personne a été légèrement incommodée par la fumée.

Vers 5 h, un témoin a indiqué que des flammes s'échappaient de la terrasse d'un restaurant voisin. Les pompiers ont rapidement pu circonscrire le sinistre qui avait pour origine un véhicule stationné sous la terrasse, a communiqué la police cantonale.

La machine a été entièrement détruite et la terrasse a été endommagée. Les causes du sinistre ne sont pas encore précisées. » **ATS**

Associations et partis de gauche lancent un référendum contre la loi adoptée par le Grand Conseil

L'interdiction de mendier combattue



Joao Lemos (Emmaüs), Yan Desarzens (Fondation Mère Sofia), Véra Tchérémissinoff (Opère Rrom) et le conseiller communal lausannois Hadrien Buclin ont participé hier au lancement du référendum. Keystone

« MARIO TOGNI

Précarité » «Luttons contre la pauvreté, pas contre les pauvres!» C'est sous ce mot d'ordre qu'une dizaine d'associations et de partis politiques se sont réunis hier dans les locaux de la Soupe populaire pour annoncer le lancement d'un référendum contre l'interdiction de mendier, décidée à la fin septembre par le Grand Conseil. A une courte majorité, le parlement avait accepté une initiative de l'UDC demandant de proscrire la mendicité dans tout le canton de Vaud.

Le comité référendaire aura 60 jours pour récolter 12 000 signatures dès la publication de la loi. Pour l'instant, il regroupe la Fondation Mère Sofia, Emmaüs, la Communauté Sant'Egidio, l'association Opère Rrom ainsi que les partis solidaritéS, POP et les Jeunes socialistes.

Les Jeunes Verts et les Jeunes libéraux-radicaux pourraient rejoindre le mouvement, à l'instar de certains de leurs représentants déjà présents à titre personnel. Les autres partis, PS

et Verts en tête, sont incités à en faire de même, tant la tâche s'annonce ardue.

«Les Roms sont un bouc émissaire idéal, sans moyens pour se défendre»

Véra Tchérémissinoff

Pour les associations de terrain, ce combat est néanmoins indispensable. «Cette loi me choque car elle s'attaque au dernier moyen qu'ont les plus pauvres pour subvenir à leurs besoins», s'indigne Yan Desarzens, directeur général de la Fondation Mère Sofia, qui œuvre depuis plus de vingt ans auprès des démunis, notamment via la Soupe populaire.

«On ne peut adhérer à l'idée que la misère soit punissable», ajoute Anne-Catherine Raymond, présidente de la Communauté chrétienne Sant'Egidio, très active auprès des

Roms. En l'occurrence, c'est bien eux qui sont directement ciblés par les discours sur la mendicité, rappelle Véra Tchérémissinoff, présidente d'Opère Rrom. «Ils sont un bouc émissaire idéal, sans moyens pour se défendre.»

Alors que son association et d'autres mènent des actions de longue haleine pour «sortir ces personnes de l'impasse», un durcissement de la loi «détruirait tout ce travail, poursuit-elle. Ils ne partiront pas tous et

devront se tourner vers d'autres sources de revenus, comme la délinquance ou la prostitution.»

Loi genevoise critiquée

Le comité référendaire s'appuie aussi sur l'exemple genevois pour relever le caractère illusoire d'une interdiction, qui n'a pas porté ses fruits au bout du lac. «La loi genevoise a produit une gigantesque usine à gaz administrative et judiciaire. Ces coûts seraient

L'INITIATIVE SERAIT-ELLE CONTRAIRE AU DROIT EUROPÉEN?

L'interdiction de la mendicité peut-elle être invalidée par la justice européenne? C'est ce qu'espère Dina Bazarbachi, présidente de l'association Mesemrom à Genève. L'avocate a contesté le dispositif genevois devant la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg. La haute instance est entrée en matière et devra statuer, dans un délai inconnu. Depuis Lausanne, la procédure

sera scrutée attentivement. Mais difficile de prédire quel sera son impact sur d'autres législations cantonales. «Indépendamment du résultat, on ne sait pas s'il s'agira d'une décision spécifique au cas genevois ou de portée générale», explique Jean-Michel Dolivo, avocat et membre de solidaritéS. Pour les référendaires, la voie juridique n'est donc pas la priorité à ce stade. **MTI**

mieux utilisés pour lutter contre la pauvreté et pas contre les pauvres», soutient Hadrien Buclin, de solidaritéS.

«Une interdiction générale est disproportionnée et va complètement à l'encontre des libertés personnelles et de l'autonomie communale», dénonce à son tour Mathilde Maillard, des jeunes PLR. La section jeunes du parti doit encore se prononcer, alors que l'immense majorité des députés PLR avait soutenu l'initiative de l'UDC au parlement.

PS attendu au tournant

Quid des Verts et des socialistes? Embarrassés par ce sujet délicat, alors que pointent les élections cantonales, ils sont désormais poussés à se prononcer sur leur participation au référendum. Du côté des écologistes, la décision est prise. «Nous allons nous engager dans la récolte de signatures», répond Alberto Mocchi, leur président. «On sait que ce sera difficile devant le peuple mais ce combat mérite d'être mené, quel que soit le calendrier.»

Chez les roses, la question n'est pas encore tranchée mais

pourrait l'être d'ici à la fin de la semaine, selon Stéphane Montangero, président du Parti socialiste vaudois. «Notre comité directeur va décider si et de quelle manière nous participerons à ce référendum. Dans tous les cas, cette initiative est inhumaine, d'une brutalité crasse et une réaction est nécessaire.»

Parallèlement au référendum, le comité s'est aussi adressé au Conseil d'Etat par courrier. Il lui demande de revenir dans les meilleurs délais avec un nouveau projet de loi devant le parlement, modifiant la disposition adoptée. «Cette voie est intéressante, juge le président du PSV. Le gouvernement pourrait très bien redéposer un texte avec les éléments principaux de son contre-projet, qui n'a même pas été étudié en plénum.»

Une démarche que soutient également l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV), comme elle l'a fait savoir par un communiqué: «L'EERV a la conviction qu'un nouveau projet de loi pourrait être adopté par le parlement et éviter la voie référendaire.» »